



Déclaration liminaire de la section Solidaires Finances Publiques de la DIRCOFI Sud-Ouest

Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (FS-SSCT) du 10 octobre 2024

Monsieur le président,

Nous commencerons cette déclaration par une pensée émue pour notre collègue Anthony Delgado, parti beaucoup trop tôt.

Nous tenons également à remercier très sincèrement M. Sorhouetgaray et M. Crunaire pour leur forte implication et leur très grande humanité lors de l'annonce de ce malheur aux agents.

Après le très mauvais feuillet de l'été, nous avons assisté fin septembre à la nomination du nouveau gouvernement. On peut le dire tout net : il s'agit d'une **aberration démocratique**.

En effet, un parti indubitablement défait conserve des postes-clé. Un autre, le plus minoritaire de l'assemblée, s'accapare une majorité de portefeuilles ministériels importants.

C'est un déni de réalité au sommet de l'État !

De plus, ce gouvernement déboule avec quelques personnages dont le conservatisme n'est plus à démontrer (*certaines sont même aux marges d'une tendance réactionnaire, notamment à Bercy avec une secrétaire d'État à la famille jugée indésirable par Emmanuel Macron lui-même ...*).

Si l'idée est de désarmer la menace de la censure RN, ceci n'empêchera nullement le parti d'extrême-droite d'avoir le doigt sur la gâchette et de tenir entre ses mains la fragile survie du gouvernement « Barnier ».

On peut difficilement voir dans ce qui se met en place, une réelle traduction du message des urnes du début d'été. Au contraire, ce qui est clair, c'est qu'il a été porté un coup sûrement fatal à l'idée de front républicain. Des lendemains très inquiétants peuvent être craints, avec un corps électoral qui, à l'inverse du 7 juillet 2024, pourrait rapidement manifester un désintérêt total, voire un écœurement profond vis-à-vis de sa classe politique, dans un large ensemble.

Pour une organisation syndicale comme Solidaires Finances Publiques, c'est un vrai sujet de préoccupation. C'est, en tout cas, un bien sale temps pour la vie démocratique avec ce gouvernement improbable.

En lieu et place de ce coup de barre à droite, tendant à l'extrême, pour Solidaires Finances Publiques, le bon cap est clair. Il correspond à un double besoin :

- celui d'une rupture, pour remettre au centre des orientations politiques la justice sociale, fiscale, et environnementale ;
- la nécessité d'un État et de services publics renforcés et efficaces dans l'ensemble de leurs missions et sur tout le territoire. Le but du jeu n'est pas de « traverser la rue » ou de « coûter un pognon de dingue » (*c'est bon, on a déjà donné ...*), mais bien de porter une politique de progrès sur tous les plans.

La question du financement n'est évidemment pas absente des réflexions. Mais elle doit être profondément repensée. En effet, même si on met de côté l'impact incontournable de la crise sanitaire et du « *quoi qu'il en coûte* », il y a quand même une dérive aboutissant à la situation actuelle, dont les services de l'État ne sont pas responsables.

À l'inverse, ils en sont les premières victimes, avant que l'ensemble du corps social ne le soit aussi de façon mécanique. Face à cet état de fait, les donneurs de leçon et autres gardiens du dogme pourraient d'ailleurs utilement la mettre quelque peu en veilleuse.

Finalement, le destin d'une équipe gouvernementale est une préoccupation relativement futile. Par contre, si les préoccupations énoncées plus haut ne sont pas réellement prises en compte, c'est à notre sens, la garantie assurée d'un échec cinglant dont il sera difficile de se relever. C'est bien la principale responsabilité des gouvernants quels qu'ils soient ...

Et le déni de réalité est aussi à la DIRCOFI Nouvelle-Aquitaine

Nous le disons : il ne faut jamais s'habituer à la violence, qu'il s'agisse de cas de harcèlement ou de management toxique.

Il ne faut jamais accepter des situations où l'on voit des collègues en souffrance et un employeur qui laisse agir en toute impunité. La direction doit prendre ses responsabilités et assurer la santé et la sécurité de tous les agents.

Hélas, dénis, mensonges, travestissement des faits, gestion inhumaine des ressources, objectifs irréalistes, irréalisables, pression permanente, mise en compétition incessante, et leurs conséquences nuisibles pour la santé tels, pétages de plomb, craquages, agressivité, violences verbales, surmenage, peur, honte, sidération, dépression, arrêts maladie, et pire encore parfois hélas.

Tel est le quotidien d'un nombre grandissant d'agents en poste à la DIRCOFI Nouvelle-Aquitaine.

Malheureusement, le malaise s'amplifie et s'aggrave chaque année, quel que soit le service, la fonction, le lieu de travail, comme en témoigne les très nombreuses lignes du DUERP dédiées aux risques psycho-sociaux.

Il faut également noter qu'un nombre grandissant de chefs de service ose enfin s'exprimer à ce sujet, pour leur propre compte.

C'est là que l'on comprend mieux l'origine latine du mot « travail », issue du latin populaire *tripaliare*, signifiant « tourmenter, torturer avec le *trepalium* », ce dernier représentant le nom d'un instrument de torture fort peu sympathique.

Qu'attend la direction pour réagir, et même mieux, pour agir ?

Davantage de dépressions, d'arrêts maladie, des tentatives de suicides, voire des suicides peut-être ?

C'est très grave, car il y a déjà beaucoup trop de dépressions, de burn-in et de burn-out dans cette direction qui sont causés par le travail. Même un seul cas, à cause du travail, est de trop !

Quelle doit être la prochaine étape pour que la direction tienne enfin compte de l'ampleur du désastre pour des agents qui en ont assez de perdre leur vie à la gagner ?

Pour énième rappel, tout employeur a l'obligation de préserver la santé et la sécurité des salariés. Une inaction dans ce domaine est passible de poursuites pénales.

Il serait fort dommage de devoir en arriver à une telle extrémité, alors que l'anticipation des problèmes via des mesures adéquates permettant d'agir en faveur de la sécurité, du bien être, de la santé au travail des agents de la DIRCOFI existent et ont été proposées par les élus.

La sanction des auteurs de faits et d'actes répréhensibles est possible. Est-ce le souhait de la direction ?

Car il ne s'agit pas de n'importe quelle obligation de l'employeur en matière de santé au travail, mais d'une obligation de moyens renforcée. Cependant, il semble hélas que la réalité légale de ce message ait beaucoup de mal à être entendue ici.

La DIRCOFI Nouvelle-Aquitaine, et au-delà toute la DGFIP, ne doit pas devenir le nouveau « FRANCE TELECOM ».

Alors que tous les agents rêvent de sérénité, à ce jour, dans chaque service de notre direction, un ou plusieurs souffrent, s'arrêtent, craquent, n'en peuvent plus, pleurent, dépriment, viennent au bureau à reculons, la boule au ventre... Les manifestations physiques de ce malaise et de ce mal être au travail sont légion.

Est-ce vraiment productif pour les sacro-saints résultats et les sacro-saintes statistiques de la direction ? Nous ne le pensons pas, bien au contraire, nous estimons que c'est parfaitement contre-productif.

Pire, certains agents souffrent en silence, seuls, dans leur coin, s'autocensurent et culpabilisent, ne demandent aucune aide. L'omerta est de mise, chacun a honte de ce qui lui arrive, car il se croit seul responsable de n'avoir pas pu tenir des objectifs inatteignables que l'on savait déjà être intenable dès le début de l'année

Les cadres « supérieurs » maintiennent coûte que coûte la pression excessive, au mépris de la santé des agents, croyant que stress, mise en concurrence et pression seraient bonnes pour la santé et motivantes, alors qu'ils sont au contraire mortifères.

De qui se moque-t-on ? Il est grand temps d'en finir avec le « marche ou crève » institutionnalisé, qui se situe à l'extrême limite de l'esclavagisme, pourtant aboli depuis 1848.

Nous savons que le directeur actuel souhaite renouveler les effectifs de la direction par une main d'œuvre moins expérimentée, plus jeune, car plus malléable par rapport aux « anciens » agents, et à ces affreux syndicalistes qui font tout ce qu'ils peuvent pour empêcher que les maltraitements envers les agents perdurent et s'aggravent, qui ne sauraient que râler, s'opposer, sans jamais rien proposer.

« Vieux », syndicalistes, qu'est-ce que c'est que ces discriminations ?

Pour autant, chez les cadres « supérieurs », certains sont en postes depuis plus de 10 ans, parfois même beaucoup plus. Là, il n'est pas question de jeunisme, ni de renouvellement des effectifs. On les laisse en place, en paix, tranquilles,

selon les affirmations de certains d'entre eux. Cela démontre qu'il existe des considérations à deux vitesses selon le grade des agents notamment.

Au besoin, on n'a aucun scrupule à incriminer, violenter, mal parler, manipuler, inventer des faits alternatifs censés confirmer que certains agents ne donneraient pas toute satisfaction. Dès lors, il y a tout lieu d'être inquiet de la future rémunération des agents censée être au mérite, mais qui dans ces conditions pourrait être réalisée à la « tête du client », selon qu'elle plaît ou non au chef de chef de service, qui deviendra ainsi le seul à pouvoir décider ou non de l'attribution de telle ou telle prime ou augmentation, sans recours possible.

L'arbitraire régnerait alors en maître... Est-ce le but ?

Ainsi, quand tout le monde craquera, y compris les jeunes agents livrés à eux-mêmes comme ils le sont beaucoup trop souvent, il sera difficile de renouveler d'un coup plus de 150 personnes, même avec de nouveaux jeunes sortant de l'école, qui peuvent paraître plus malléables, taillables et corvéables à merci.

Et dire que la DGFIP ose se demander pourquoi elle souffre d'un manque certain d'attractivité... Mais demandez-le-nous !!!

L'effet dévastateur sur les agents de toujours plus de pression : croyez-vous que les candidat.e.s, trop peu nombreux, ne connaissent pas les conditions de travail insupportables que subissent les agents de la DGFIP ?

Non, il n'est pas normal de mentir, de donner des ordres contradictoires, ou qui laissent place à une interprétation telle, qu'à tout moment on peut reprocher l'option qu'ils ont choisie face au flou des consignes.

Non, il n'est pas normal de manipuler, et, quand ces tentatives malhonnêtes ne fonctionnent pas, de finir par menacer et agresser les agents.

Saviez-vous que le terme anglo saxon de « *management* », a pour origine le mot français de « *ménager* » ?

L'ennui c'est qu'ici, les agents ne sont pas ménagés. Pire la plupart des agents est maltraitée, outragée, humiliée, parfois martyrisée. Il est grand temps qu'ils soient enfin libérés.

Oui, les mots sont forts, très forts. Mais ils le sont à la hauteur des souffrances subies, systématiquement niées, masquées, cachées, minimisées. Au final, le coupable n'est pas celui qui dénonce, mais celui qui agit.

À quand de vrais cours d'empathie, d'humanisme, de psychologie positive élémentaires obligatoires pour tous les cadres « supérieurs » et à intervalles réguliers ? Cela devient urgent.

Monsieur le directeur, vous dites respecter le dialogue social en paroles, mais dans les faits vous n'écoutez rien, ou tellement peu, de ce que vous disent, proposent, ou suggèrent les représentants élus du personnel.

Vous pratiquez en réalité une sorte de monologue social : le vôtre, ne supportant pas la moindre contradiction, ou initiative dont vous ne seriez pas à l'origine.

Pire vous bafouez les représentants élus du personnel : à la dernière réunion du CSAL du 10 septembre 2024, vous avez recommencé les pratiques que nous avons dénoncées dans la lettre ouverte du 23 janvier 2024, à savoir, notamment, que toutes les manœuvres verbales, digressions et diversions dont les représentants du personnel sont témoins occupent une trop grande partie des débats des instances que vous présidez.

Ce jour-là, la direction a inventé un mensonge en direct pour ne pas répondre à la question simple d'un représentant du personnel qui consistait à demander « *Pourquoi l'éventualité d'un rapatriement des brigades bordelaises sur le site du Champ de Mars n'était pas évoqué dans les documents préparatoires de cette réunion ?* ».

Ce mensonge étant de dire que vous aviez eu cette idée la veille, alors que nous savons de source sûre que ce projet est déjà en réflexion depuis au minimum juin 2024.

Vous avez toujours votre propre lecture du droit, vous avez recommencé à essayer d'empêcher les représentants du personnel de voter leur avis, en contravention avec le décret de 2020 régissant les CSAL.

Vous ne publiez ni ne répondez toujours pas à nos avis émis lors des CSAL et de sa FS-SSCT depuis début 2023, toujours en contravention avec le décret de 2020.

Il est grand temps que cela change ! Le salut ne viendra pas en pressurant ou en maltraitant davantage et à outrance les agents et leurs représentants, mais en faisant preuve d'empathie, de compréhension, d'humanisme, d'écoute à leur égard, et d'arrêter le déni de réalité !

Les agents de la DIRCOFI Nouvelle-Aquitaine ont à cœur de bien faire leur travail. Et des agents qui vont bien sont des agents qui travaillent bien. C'est ainsi que l'on peut réussir à tendre vers les objectifs.

La carotte a toujours bien mieux fonctionné que le bâton sur l'immense majorité de l'humanité, c'est un fait établi et reconnu.

Enfin, pour couper court à toute tentative de travestissement ou de manipulation des débats qui ont lieu en CSAL et en CSAL-FS, pour que nous puissions retracer dans les procès verbaux, de la manière la plus fiable et honnête possible, les volontés et paroles exprimées par la direction et les élus, et non pas en fonction de ce qui est compris, ressenti,

ajouté à ce qui est réellement dit, mais aussi et surtout extrapolé de ce qui ne l'est pas, **nous demandons que tous les échanges en CSAL et en CSAL-FS soient dorénavant enregistrés.**

Cela permettra en cas de doute, d'incompréhension, ou d'oubli, de s'y référer, car ces enregistrements seront eux, toujours objectifs.

Cette méthode de travail existait d'ailleurs déjà dans le cadre des CHSCT. Vous le savez.